

Communiqué de presse

Bois-Colombes, le 30 août 2022,

La Fabrique Abeille Assurances invite les entrepreneurs à impact à déposer leurs projets en ligne

- ▶ Abeille Assurances, compagnie majeure de l'assurance en France, lance une nouvelle édition de La Fabrique Abeille Assurances, son grand concours national dédié au soutien financier des entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire.
- ▶ 1 million d'euros sera réparti entre 15 initiatives entrepreneuriales utiles et innovantes à impact positif sur la société et/ou l'environnement.
- ▶ L'appel à projets est lancé ce mardi 30 août 2022, à l'occasion des Universités d'été de l'économie de demain organisées par Mouvement Impact France (1^{er} réseau d'entreprises engagées dans la transition sociale et écologique) partenaire de La Fabrique Abeille Assurances.
- ▶ Jusqu'au 30 septembre 2022, les porteurs de projets à impact sont invités à déposer leur candidature sur la plateforme Web collaborative dédiée à l'opération : <https://www.lafabrique-abeille-assurances.fr>

Les projets qui auront été retenus sur la base de leur impact positif et de la stabilité de leur business model, seront ensuite évalués en novembre par 5 jurys régionaux qui récompenseront chacun 3 gagnants par région à hauteur de 60 000€. Le meilleur projet de chaque ville aura l'opportunité de remporter un prix coup de cœur supplémentaire de 100 000 € suite à une présentation devant un jury national à Paris le 6 décembre 2022.

1 million d'euros pour 15 entrepreneurs utiles et innovants répartis dans toute la France

Depuis sa création en 2016, La Fabrique Abeille Assurances accompagne et soutient financièrement chaque année des porteurs de projets dans les domaines de la santé, de l'environnement, de d'inclusion et de l'emploi sur tout le territoire.

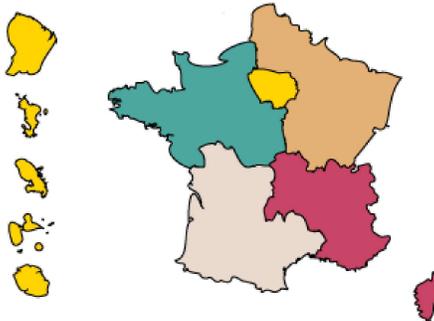
Cette année encore, 1 million d'euros sera mis en jeu pour récompenser des idées entrepreneuriales, utiles, innovantes et à fort impact social et/ou environnemental. Du **30 août au 30 septembre 2022**, les entrepreneurs sont invités à déposer leur candidature en ligne [sur le site web dédié à l'opération : https://www.lafabrique-abeille-assurances.fr](https://www.lafabrique-abeille-assurances.fr).

Les entreprises avec SIRET/SIREN, les autoentrepreneurs, les étudiants entrepreneurs, les participants des années précédentes (hors gagnants) peuvent participer au concours. Les associations et projets incubés qui peuvent justifier que plus de 50 % de leur modèle économique se fait hors dons et subventions peuvent également tenter leur chance.

Les dossiers seront ensuite évalués par SIA Partners & Ticket for Change sur 6 critères distincts :

1. **L'enjeu du projet** qui doit répondre à un besoin de société important et urgent.
2. **La solution apportée** qui doit être concrète et innovante tout en proposant une vision ambitieuse.
3. **La maturité du projet** qui doit être suffisamment pensé pour être déployé à plus grande échelle.
4. **Le porteur du projet et/ou son équipe** qui doivent être les bonnes personnes pour développer le projet.
5. **La pérennité économique** : le projet doit avoir un potentiel de création de valeur économique et d'emplois.
6. **La scalabilité du projet** qui doit avoir un potentiel de changement d'échelle et d'impact systémique.

Les projets seront ensuite classés en 5 grandes zones géographiques (dans la limite de 75 projets retenus par territoire). Puis, des jurys régionaux (1 par zone géographique) composés d'entrepreneurs, d'experts locaux, d'anciens gagnants du concours, mais aussi d'agents et de collaborateurs Abeille Assurances seront organisés du **15 au 28 novembre**. Chaque jury désignera 3 gagnants qui recevront chacun une dotation de 60 000 €.



- ▶ **Sud Centre Est** (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes et Corse) : le 15 novembre
- ▶ **Ile-de-France & DOM TOM** : le 17 novembre
- ▶ **Centre Ouest** (Pays de la Loire, Bretagne, Centre-Val de Loire et Normandie) : le 22 novembre.
- ▶ **Sud-Ouest** (Nouvelle Aquitaine et Occitanie) : le 24 novembre
- ▶ **Nord Est** (Grand Est, Hauts-de-France et Bourgogne Franche-Comté) : le 28 novembre

Les 5 lauréats ayant obtenu la meilleure note dans leurs régions respectives auront la possibilité de venir défendre leur projet devant un jury national qui se tiendra à Paris le 6 décembre 2022, pour tenter de remporter **un gain supplémentaire de 100 000€, soit une dotation globale de 160 000€.**

➤ Des perspectives de croissance en post-concours pour les lauréats

En tant qu'assureur responsable, Abeille Assurances continue d'accompagner et de soutenir les entrepreneurs dans le développement de leurs projets et de leur visibilité après la fin du concours.

Les 15 lauréats de cette 6^{ème} édition auront ainsi la possibilité d'être mis en relation avec les programmes d'accompagnement et de financement de l'entrepreneuriat à impact proposés par Abeille Assurances :

- ▶ **Abeille Impact Investing France**, un fonds dédié aux entreprises innovantes et à fort impact. Il se positionne comme un fonds de capital développement, soutenant des entreprises sociales françaises en décollage, dont le business model a fait ses preuves et qui souhaitent changer d'échelle par le renforcement de leurs fonds propres.
- ▶ Le fonds d'amorçage dans l'impact **Alliance For Impact Ventures** géré par Ventech (fonds de capital-risque international spécialisé en early stage) en partenariat avec Abeille Assurances, et postuler à son programme d'incubation à la levée de fonds **Alliance for Impact Factory** opéré par la Ruche (premier réseau national d'incubateurs dédiés à l'entrepreneuriat social).

➤ Contacts presse :

Abeille Assurances

Karim Mokrane 06 73 779069 karim.mokrane@abeille-assurances.fr

Enderby

Marie Grillet 06 45 429100 mgr@enderby.fr
Myriam Baghdadi 07 50 634761 mba@enderby.fr
Sarah El Maroudi 06 38 737782 sel@enderby.fr

À propos d'Abeille Assurances

Compagnie majeure de l'assurance en France forte de ses 4 200 collaborateurs, 1 000 agents généraux d'assurance et de ses 170 ans d'expérience, Abeille Assurances dispose d'une gamme étendue de produits et services d'assurance, de protection, d'épargne et de retraite à destination de plus de 3 millions de clients. Abeille Assurances propose ainsi ses produits à travers une approche multicanale adaptée aux besoins des clients : un réseau de distribution implanté sur l'ensemble du territoire français (1 000 agents généraux, 1 600 courtiers, 90 conseillers Epargne Actuelle), une banque patrimoniale (UFE) et une approche directe avec 185 conseillers téléphoniques (dont Eurofil). Gérant près de 120 milliards d'euros d'actifs financiers et immobiliers par ses filiales Abeille Asset Management (ex Aviva Investors France) et Abeille REIM (ex Aviva Investors Real Estate France), Abeille Assurances est par ailleurs le partenaire historique de l'AFER, la première association d'épargnants en France (avec près de 754 000 adhérents).

Plus d'informations sur abeille-assurances.fr

Abeille Assurances est une entité d'Aéma Groupe, né en janvier 2021 du rapprochement entre Aésio Mutuelle et Macif, un groupe qui imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clientes.

Plus d'infos sur aemagroupe.fr